

ACTION URGENTE

UN RÉFUGIÉ ENLEVÉ AU BÉNIN EST GRAVEMENT MALADE

Amnesty International a appris que l'un des quatre hommes enlevés au Bénin et ramenés en Guinée équatoriale en janvier est gravement malade et ne reçoit pas de soins médicaux. Les autorités équato-guinéennes n'ont toujours pas confirmé qu'elles détiennent ces hommes.

Selon les informations reçues par Amnesty International, quatre réfugiés équato-guinéens auraient été enlevés au Bénin le 28 janvier par des membres des forces de sécurité équato-guinéennes et conduits le lendemain à la prison de Black Beach, dans la capitale de la Guinée équatoriale, Malabo. On pense qu'ils sont détenus au secret et des informations laissent penser qu'ils ont été torturés. Les autorités n'ont toujours pas confirmé qu'elles les détiennent.

Ces hommes sont trois anciens soldats, **José Abeso Nsue**, **Manuel Ndong Anseme** et **Alipio Ndong Asumu**, et un ancien garde frontière, **Jacinto Michá Obiang**. Contrairement aux informations fournies dans l'AU originale (AU 44/10, AFR 24/003/2010), Miguelín Eyegue ne faisait pas partie des personnes enlevées.

Jacinto Michá Obiang serait gravement malade, souffrant notamment d'hypertension, et il se serait évanoui à plusieurs reprises. Il semblerait que sa santé mentale se soit également dégradée. Aucun des quatre hommes ne reçoit de soins médicaux.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités à révéler publiquement où se trouvent José Abeso Nsue, Manuel Ndong Anseme, Alipio Ndong Asumu et Jacinto Michá Obiang, qui ont été enlevés au Bénin, vraisemblablement par des membres des services de sécurité équato-guinéens, et qui sont probablement détenus au secret à la prison de Black Beach ;
- dites que vous craignez que ces hommes n'aient été torturés et demandez qu'une enquête indépendante soit menée sur les actes de torture qu'ils auraient subis et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;
- priez instamment les autorités de veiller à ce que ces hommes soient traités avec humanité et ne soient ni torturés, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;
- exhortez-les à fournir à Jacinto Michá Obiang et aux trois autres hommes les soins médicaux dont ils ont besoin et à leur permettre de contacter leurs proches et un avocat ;
- demandez-leur instamment de mener une enquête sur les enlèvements signalés et de déférer à la justice les personnes soupçonnées d'en être responsables ;
- engagez-les à tenir leur promesse de mettre un terme à la pratique des enlèvements de ressortissants équato-guinéens à l'étranger, qu'ils ont formulée dans le cadre de l'examen périodique universel mené par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 17 JUIN 2010 À :

Président de la République :

General Teodoro Obiang Nguema
Mbasogo

Presidente de la República

Gabinete del Presidente de la

República, Malabo, Guinée équatoriale

Fax : +240 333 09 3313/ 3334

Formule d'appel : *Excelencia*, /

Monsieur le Président,

Procureur général :

Señor Don Carlos Mangué

Fiscal General de la República

Fiscalía General de la República,

Malabo, Guinée équatoriale

Fax : +240 333 09 1338

Formule d'appel : *Señor Fiscal*, /

Monsieur le Procureur général,

Ministre de la Sécurité nationale :

Señor Don Nicolás Obama Nchama

Ministro de Seguridad Nacional,

Dirección General de Seguridad

Nacional, Malabo, Guinée équatoriale

Fax : +240 333 09 8259

Formule d'appel : *Señor Ministro*, /

Monsieur le Ministre,

Copie au Premier ministre adjoint responsable des droits humains : Salomón Nguema Owono, Presidencia del Gobierno, Malabo, Guinée équatoriale. **Fax : +240 333 09 9544.**

Veuillez noter la modification des numéros de téléphone, qui comportent maintenant trois chiffres supplémentaires, 333, pour les lignes terrestres y compris celles de fax.

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Guinée équatoriale dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 44/10 (AFR 24/003/2010, 26 février 2010).

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN RÉFUGIÉ ENLEVÉ AU BÉNIN EST GRAVEMENT MALADE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International a fréquemment reçu des informations concernant l'enlèvement de réfugiés équato-guinéens dans des pays voisins par des membres des services de sécurité de la Guinée équatoriale, parfois avec la complicité des services de sécurité de ces pays. En 2004, cinq Équato-guinéens ont été arrêtés à Libreville, la capitale du Gabon, et livrés aux autorités de la Guinée équatoriale. Après avoir été détenus au secret pendant deux ans, ils ont été inculpés d'atteinte à la sécurité de l'État et de trahison, puis ils ont fait l'objet d'un procès inéquitable à l'issue duquel ils ont été condamnés à des peines d'emprisonnement allant jusqu'à vingt ans. En 2005, quatre réfugiés originaires de la Guinée équatoriale résidant au Bénin et au Nigeria ont été arrêtés et enlevés par des membres des services de sécurité équato-guinéens avec la complicité de ceux du Nigeria. Ils ont été jugés par contumace (malgré leur présence dans le pays) en septembre 2005 dans le cadre d'un procès inéquitable et condamnés à de longues peines de prison. L'un d'entre eux a été libéré en juin 2008 à la faveur d'une grâce présidentielle. Les trois autres, cependant, ont été détenus au secret dans la prison de Black Beach jusqu'à la fin du mois de janvier 2010, date à laquelle ils ont été transférés dans des cellules avec d'autres prisonniers. Ils sont désormais traités comme les autres prisonniers de cet établissement carcéral. Le 8 octobre 2008, Cipriano Nguema, réfugié au Cameroun, a été illégalement arrêté par du personnel des forces de sécurité camerounaises, avant d'être remis aux forces de sécurité équato-guinéennes et transféré à la prison de Black Beach. Les autorités de la Guinée équatoriale n'ont pas reconnu officiellement sa détention. Cependant, le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture l'a vu lorsqu'il a visité la prison en novembre 2008. Deux autres hommes ont été enlevés au Nigeria en décembre 2008 et conduits à la prison de Bata en Guinée équatoriale. D'après certaines sources, ils ont été remis en liberté en 2009, mais les autorités n'ont jamais reconnu leur détention.

En décembre 2009, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a examiné, dans le cadre de son examen périodique universel, la situation des droits humains en Guinée équatoriale. Au cours de cette session, les États membres ont formulé des recommandations, dont 86 ont été acceptées par le gouvernement équato-guinéen. L'une de ces recommandations était de mettre un terme à la pratique consistant à enlever des réfugiés équato-guinéens dans des pays voisins et à les détenir ensuite au secret en Guinée équatoriale.

Action complémentaire sur l'AU 44/10, AFR 24/004/2010, 6 mai 2010

